



Le Boulou

N°39
2^{ÈME} SEMESTRE 2019

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE
www.leboulou.fr



P.8 | ÉCONOMIE

La fibre se déploie !

P.20 | CADRE DE VIE

En route pour le label zéro Phyto.



P.11 | DOSSIER

COUP DE CHAPEAU À NOS ASSOCIATIONS ET LEURS BÉNÉVOLES !





LES CLASSES BILINGUES au cœur des volcans d'Olot !

Le 13 juin 2019, les classes bilingues de CE2/CM1 de Mesdames Nuñez et Ramon se sont rendues à Olot, en Catalogne.

Le matin a été destiné à la visite du musée des volcans et à l'explication par les guides de l'activité volcanique de la région d'Olot. Cette visite s'est terminée par quelques secousses ressenties lors d'un tremblement de terre au travers d'un simulateur !

L'après-midi, les deux classes ont pu visiter un des volcans d'Olot, le volcan Croscat.



SOMMAIRE

Edito p. 3

Retour en images
6 mois dans la vie de notre commune p. 4

L'actu
Le Pôle Éducation - Jeunesse-Enfance
Sports et entretien des bâtiments,
un pôle essentiel à la vie de notre commune p. 6

ÉCONOMIE
La fibre se déploie au Boulou ! p. 8
Zoom sur Vall-up, la Pépinière d'entreprises
du Vallespir p. 9

DOSSIER SPÉCIAL
Les associations qui rythment
et animent le Boulou p. 11

Loisirs
La MEM, déjà plus de 2600 visiteurs p. 17
"Poisson Poubelle", la sculpture éphémère p. 18

Urbanisme
Comprendre le PRIF p. 19

Cadre de vie
La préservation de notre nature,
une démarche volontaire d'amélioration continue... p. 20
Zoom, objectif "Zéro Phyto" p. 21

CCAS
L'Aide aux loisirs p. 22

Tribune libre
"Agir pour le Boulou"/"Le Boulou c'est notre ville" ... p. 23



L'ÉDITORIAL

Chers Boulounencques et Boulounencqs,

La végétation luxuriante, la température qui se réchauffe, les esprits désormais tournés vers les vacances...pas de doute, la période estivale a véritablement débuté au Boulou.

Et avec elle, l'occasion de revenir tout à la fois sur ce **premier semestre riche d'émotions et d'actions vécues** dans notre belle commune et de décliner les réjouissances estivales qui s'offrent à nous.

L'occasion également de saluer et de **remercier la vitalité associative qui concourt à l'harmonie de notre cité** en consacrant un dossier spécial au monde associatif local. C'est à ces nombreux acteurs et bénévoles associatifs dans le domaine culturel, sportif et solidaire que nous devons la richesse de notre vivre ensemble et de notre épanouissement. Le Boulou ne serait pas le Boulou sans eux et les pages qui suivent participeront des remerciements que la municipalité souhaite leur adresser. Espérant secrètement que ce coup de chapeau éveillera chez le plus grand nombre, l'envie de les rejoindre la saison prochaine à l'occasion notamment du forum des associations qui leur sera dédié le 14 septembre.

Le premier semestre 2019 aura également été marqué par les **premiers mois de vie prometteur de notre tout nouvel équipement structurant, la Maison de l'Eau et de la Méditerranée**. Une montée en puissance de la fréquentation du grand public et des scolaires encourage et dynamise nos équipes et nos partenaires et installe la MEM comme un lieu ressource incontournable.

Les vacances d'été bien méritées ponctuent en outre l'année scolaire qui aura été marquée par son lot de séjours, de développement de nos classes bilingues et les fêtes de fin d'année tant appréciées de nos chères têtes blondes.

L'actualité positive de la vie Boulounencque prend de multiples facettes. Elle passe évidemment par **la commercialisation très rapide et très avancée de notre lotissement communal "La Rasclose"** qui témoigne de l'attractivité de notre territoire. La forte mobilisation des habitants et de la municipalité dans l'entretien et le débroussaillage des zones boisées et en particulier du quartier des Chartreuses, a permis de circonscrire fortement les contraintes qui pèsent sur le PPRIF (Plan de Prévention des Risques Naturels d'Incendies de Forêts). Le déploiement de la fibre sur la commune dont les travaux vont débuter dans les prochaines semaines devrait permettre de mailler l'ensemble de la commune à la fin de l'année 2020 au plus tard. **L'engagement écologique affirmé de la collectivité de s'inscrire dans le cadre de la démarche Zéro Phyto** aboutira à terme à la préservation de la faune, de la flore et de la santé vitale de nos habitants.

Mais pour l'heure, le temps est au plaisir et au repos propice à cette période estivale sans oublier naturellement de venir participer aux nombreux moments festifs que nous vous avons concoctés pour cet été.

Je vous souhaite si toutes et si tous un merveilleux été.

Nicole Villard
Nicole VILLARD
Maire de Le Boulou

6 mois dans la vie de notre commune



FÉVRIER 2019

Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Retirada

En février dernier, s'est déroulée la commémoration des 80 ans de la Retirada. Une exposition d'affiches et de photographies sur la Guerre d'Espagne, une diffusion de film au cinéma, des conférences, des visites guidées, un café débat et la pose d'une plaque commémorative, ont permis de sensibiliser à cette période souvent méconnue de notre histoire locale, un large public de plus de 500 personnes.



AVRIL 2019

Quand la PRIMAVERA fête l'arrivée du Printemps

La Primavera est la fête de Printemps de l'Escola de Català del Voló. Cette année, c'est Muriel Perpigna-Falzon qui, de sa voix magnifique, a assuré en chansons la première partie du repas-spectacle tandis que l'orchestre Eden faisait danser jusque tard dans la nuit. La cobla Nova Germanor clôturait cette fête le dimanche par une ballada de sardanes.

1^{ER} MARS 2019

Dans l'antre des Dragons Catalans...

Vendredi 1^{er} mars, l'École Municipale des Sports a été conviée chez les Dragons Catalans : accueil par les U-19 du Club, visite des infrastructures au stade Gilbert Brutus jusqu'à la CUP, petit tour dans les tribunes, photo et autographe avec les joueurs... les enfants ont pu applaudir les stars, ne perdant pas une miette de l'entraînement du Capitaine. Cerise (de Céret !) sur le gâteau : les Dragons Catalans ont offert une place à chaque enfant pour le match contre les Wolves de Warrington !



AVRIL 2019

Une Sant Jordi célébrée sur le thème « Caminar al País Català »

Autour d'une exposition et des conférences à la médiathèque et à la Casa del Voló, de nombreux rendez-vous ont ponctué cette année la Sant Jordi notamment le grand spectacle aux Échards présentant les productions théâtrales des scolaires, de l'Escola de Català, ainsi que les représentations sportives de la GR et folkloriques de l'Esbart « Terra de sol ». Le dimanche, un vide grenier de livres était proposé sur la Rambla tandis que 100 personnes dansaient la célèbre « Polca de l'ós » accompagnées par le groupe « Els salanc'aires ». L'après-midi se terminait par une ballada de sardanes aux Echards.



3 MARS 2019

Le quadruple Champion du Monde de F1 au Boulou !

Le 3 mars dernier s'est déroulée au Boulou, la 3^{ème} édition de La Catalane Cyclo, initiée par Stéphane Roger, Président du Club Boulounencq. Cette année, la course cycliste présentait une épreuve réservée exclusivement aux féminines. Et parmi les 200 participants, on a pu applaudir un invité de marque : Alain Prost, qui a pris le départ avec son équipe Nîmoise.

AVRIL 2019

1300 enfants réunis aux Échards pour le tournoi de football de Pâques

Le tournoi traditionnel a réuni sur 2 jours plus de 1300 enfants, 93 équipes dont une équipe espagnole de la région de Barcelone. Nos équipes se sont bien comportées avec de très bons résultats ! Le club remercie tous les participants que ce soit en U7, U9, U11, U13, U15 et féminin. Un grand merci à tous les bénévoles et partenaires pour leur participation à la réussite du tournoi.



MAI 2019

Oh Georges !

Dans le cadre de la programmation culturelle, la commune a invité la formation de Bernard Fourès « Brassens et le jazz », samedi 11 mai au complexe des Échards. Ce fut un grand moment musical pour tous les amateurs de Georges Brassens et de musique jazz. Un concert unique par sa singularité et sa qualité.



JUIN 2019

Championnats de France Cyclisme Sapeurs pompiers : sur une idée originale made in Boulou !

C'est au Boulou que l'idée d'organiser cette compétition a vu le jour grâce au Lieutenant Lionel Martin, chef de centre du Boulou, et son acolyte le Caporal Mikael Devilliers. Avec autour d'eux, une équipe de bénévoles et de passionnés du cyclisme. Soulignons l'engagement des deux clubs cyclistes de Villelongue-dels-Monts et du Boulou, impliqués dans l'organisation et les épreuves de ces Championnats de France, sans oublier le SDIS 66 et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Pyrénées-Orientales.



10 MARS 2019

Grand succès pour le Carnaval des Enfants !

Enfants et parents ont assisté dimanche 10 mars au spectacle du célèbre clown « Nanard », offrant un après-midi récréatif débordant de fantaisie de couleurs et de gaîté. Ce fut un bonheur d'entendre les enfants rire, chanter et danser ! A l'issue du spectacle, un goûter leur a été offert par la Municipalité avant de clôturer par la traditionnelle bataille de confettis.

PÔLE ÉDUCATION - JEUNESSE-ENFANCE - SPORTS ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Une année au service du bien-être et de la sécurité des petits Boulounencqs

Alors que l'année scolaire vient tout juste de s'achever, nous vous invitons à découvrir le Pôle Éducation - Jeunesse-Enfance - Sports et entretien des bâtiments, un pôle essentiel à la vie de notre commune qui, cette année encore, a œuvré avec cœur, engagement et professionnalisme pour le bien-être de nos enfants.

Sous la responsabilité de Pascale SOLER, directrice, les agents du Pôle Enfance – Affaires scolaires – Sports et Entretien des bâtiments veillent au bien-être et à la sécurité des enfants avant, pendant et après le temps scolaire. Ils proposent également aux adultes, aux adolescents et aux enfants, la pratique d'activités sportives dans les structures municipales (Echards, piscine ...). Ils assurent par ailleurs le nettoyage et l'entretien de tous les locaux.

Ils interviennent, en fonction de leurs missions :

- à l'école maternelle « Jacques Prévert »
- à l'école élémentaire « La Suberaie »
- au Complexe des Echards
- à la piscine municipale
- dans tous les bâtiments et locaux municipaux.

Le Pôle est composé de 26 agents titulaires permanents intervenant à temps complet ou partiel, complété par 5 personnes supplémentaires contractuelles, 2 intervenants en musique dans les écoles et 6 saisonniers durant la période estivale.

LE PÔLE EST ORGANISÉ EN 4 SERVICES :

1. LES SERVICES ANIMATION ET ATSEM

■ Dans les 2 écoles maternelle et élémentaire, sous la responsabilité de Séverine LOURMIERES, la garderie périscolaire municipale du matin et du soir, entièrement gratuite, accueille les enfants à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h 15 et propose des jeux sportifs en plein air et d'activités plus calmes à l'intérieur. Pendant la pause méridienne, les enfants inscrits aux services de restauration scolaire sont pris en charge avant et après les repas par des personnels qualifiés dans les locaux ou dans les cours des écoles.



■ A l'école maternelle, sous la responsabilité de Sandrine BOYE, les « ATSEM » (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) sont au nombre de 5, une dans chaque classe. Très compétentes et professionnelles, elles assurent, en plus de leur mission d'assistance éducative au personnel enseignant, une prise en charge des jeunes enfants pour les petits besoins quotidiens et l'entretien des locaux. Elles contribuent ainsi au bien-être, à la sécurité et au confort de l'enfant, conditions indispensables à son épanouissement intellectuel.



2. LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

Sous la responsabilité de Sandra PUECH, ce service est composé de 5 personnes, auxquelles se rajoutent ponctuellement 6 agents du service entretien pour assurer le service à table. Le temps de restauration scolaire de l'école maternelle est organisé en 2 services, par niveau d'âge. A l'école élémentaire, le service est échelonné sur différents horaires, de 11h50 à 13h40, par niveau, du CP au CM². Les enfants sont servis sur plateaux et ils choisissent leur place. Quand ils ne déjeunent pas, les enfants sont pris en charge par le personnel de garderie dans les locaux ou dans les cours des écoles.



3. LE SERVICE D'ENTRETIEN

En plus des 2 écoles, le personnel d'entretien intervient, sous la responsabilité de Nelly DROSSARD, dans tous les locaux municipaux : Hôtel de ville, médiathèque, vestiaires et complexe des Echards, Office de Tourisme, Maison de l'Eau et de la Méditerranée, cinéma, salles diverses, Jean Moulin, 3^{ème} âge, Police municipale, Maison des Jeunes, Espace des arts, Musée de l'histoire. Par la qualité de son travail, ce service, composé de 8 personnes et récemment doté de 6 auto-laveuses et d'une mono-brosse, permet d'accueillir enfants et adultes dans des locaux propres et agréables.



4. LE SERVICE DES SPORTS

Sous la responsabilité de Cyril HENON, le Service des sports gère en priorité les 3 activités suivantes :

- Le Sport scolaire
l'école élémentaire bénéficie d'un intervenant en sport

20 heures par semaine, qui complète les interventions des enseignants auprès des enfants scolarisés au Boulou.

■ La Piscine

la piscine ouvre ses portes du 2 mai au 30 septembre. Les enfants des écoles bénéficient de la structure et de 2 Maîtres Nageurs Sauveteurs durant les mois de mai et juin, pendant les temps scolaires. Les mercredi, samedi, dimanche et jours férié de mai, juin et septembre, la piscine est ouverte au grand public. Elle sera également ouverte tous les jours de 11h à 19h durant les mois de juillet et août. Durant ces 5 mois, 6 agents diplômés MNS ou BNSSA travaillent sur le bassin. Ils proposent des leçons de natation et des activités aquatiques (aqua gym, aqua bike, aqua training...). L'effectif est complété par 4 agents d'entretien pour l'intérieur et l'extérieur de la structure et 3 agents d'accueil qui gèrent également la caisse.

■ L'Ecole municipale des sports propose

- aux enfants scolarisés à l'école élémentaire : une initiation à un grand nombre d'activités sportives le mercredi matin
- aux "ados" domiciliés au Boulou: des activités sportives en salle (futsal, hockey...) le lundi soir au Complexe des Echards.
- aux adultes : des cours de gym "douce" et "tonique" les lundis et jeudis matins au complexe des Echards.

“ Le temps péri et extrascolaire est un temps précieux pour les enfants où se joue leur avenir d'Homme et de Femme debout et responsable. ”



“La municipalité a su tisser au fil du temps un partenariat privilégié avec la communauté éducative. C'est un réel bonheur pour moi de constater la qualité précieuse de cette relation de confiance. Je tiens à remercier

tout particulièrement les enseignants qui jouent un rôle crucial dans l'éducation de nos enfants. La municipalité prend toute sa place pour améliorer sans cesse les conditions d'accueil et de vie de sa population scolaire. J'en profite pour saluer et remercier chaleureusement les agents territoriaux du pôle éducation-jeunesse qui réalisent quotidiennement un travail remarquable sur le temps péri et extrascolaire. Un temps précieux pour les enfants qui passe par le jeu, par l'apprentissage du respect des règles et des autres. C'est leur avenir d'Homme et de Femme debout et responsable qui se joue là. Rien de moins.”

Armand LAFUENTE,
Maire-adjoint aux affaires scolaires
et au cadre de vie

LA FIBRE se déploie au Boulou !

En 2018 le Département a lancé les travaux de déploiement de Numérique 66, son réseau public très haut débit, afin que 100% des communes du territoire puissent avoir accès à la fibre. Ce grand chantier s'étalera jusqu'en 2022 pour un montant total de 155 M€.

Le très haut débit de numérique 66 utilise de nouvelles technologies ultra performantes comme le FttH (Fiber to the Home) qui déploie la fibre optique jusqu'à l'intérieur des habitations, ou un réseau mixte de fibre et fil de cuivre. Il permettra ainsi à chacun d'accéder à une connexion très haut débit, ce qui signifie une énorme quantité de données échangées à très grande vitesse

Ci-dessous, un planning prévisionnel à 6 mois du nombre de prises FttH commercialisables sur la commune de Le Boulou :

PLANNING PRÉVISIONNEL

JANVIER 2020.....417 prises	FÉVRIER 2020.....432 prises
MARS 2020.....361 prises	AVRIL 2020.....412 prises
MAI 2020.....368 prises	JUIN 2020.....406 prises

LES ÉTUDES SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE SONT EN COURS

Les travaux ont également démarré (aiguillages et autres) et d'autres vont être réalisés dans les prochaines semaines (confection de dalle, pose SRO, tirage de câbles, travaux GC éventuels et autres ...).

Bien entendu, le nombre de prises mentionnées est un prévisionnel qui ne tient pas compte des aléas et imprévus de chantier.

PTO : PRISE TERMINALE OPTIQUE

→ Point de branchement de la ligne optique installée chez l'abonné

PBO : PRISE DE BRANCHEMENT OPTIQUE

→ Point de branchement des lignes des locaux à proximité depuis les PTO

BPE : BOITE DE PROTECTION D'ÉPISSURE

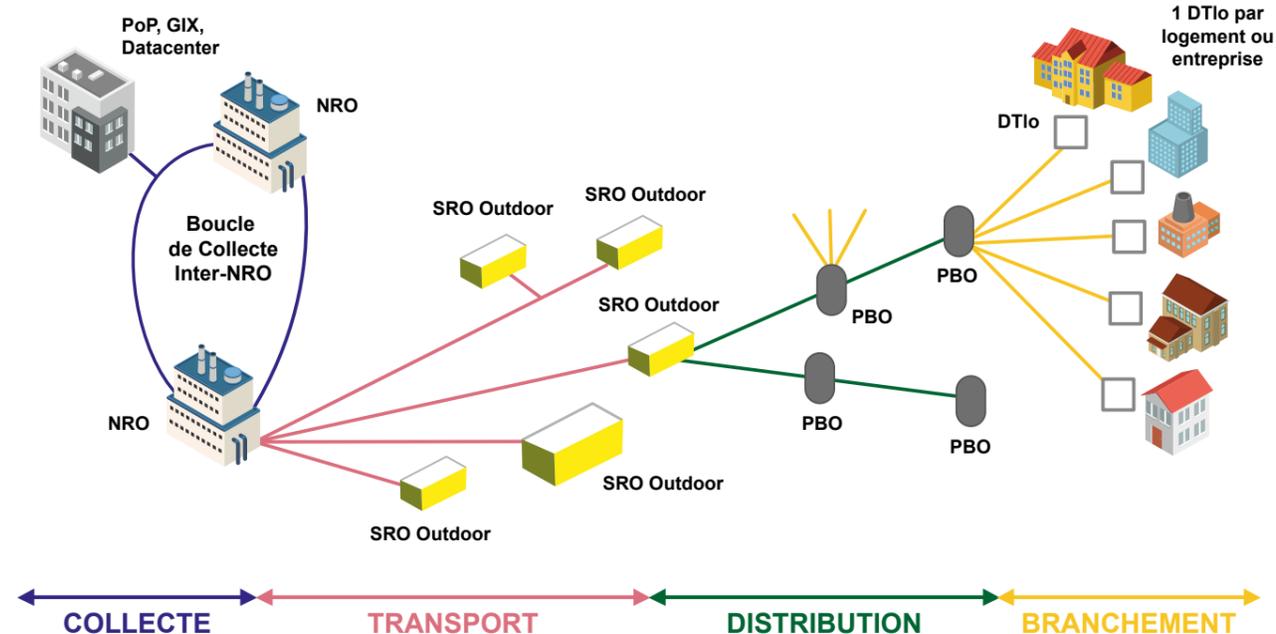
→ Boîtiers techniques installés sur le réseau pour dériver et éclater les fibres

SRO : POINT DE MUTUALISATION

→ Regroupe les lignes fttH d'une zone de 300 locaux minimum

NRO : NOEUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE

→ Accueille les équipements actifs des opérateurs qui fournissent des services à leurs abonnés en aval



LA MEM APPLAUDIE AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DES TERRITOIRES TOURISTIQUES.

Les 15, 16 et 17 mai 2019, s'est tenu à la Grande Motte le Congrès de l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques. De nombreux ateliers et conférences ont permis de débattre autour de différentes thématiques : le tourisme familial, l'attractivité touristique, le tourisme de demain, l'accessibilité des Stations Classées de Tourisme de demain...

Lors de la conférence "Les projets touristiques et l'Or bleu - Un enjeu planétaire majeur", M^{me} Nicole Villard, Maire du Boulou, fut invitée à présenter la Maison de l'Eau et de la Méditerranée et ses enjeux environnementaux, cet équipement étant reconnu comme innovant en matière d'information et de sensibilisation à la préservation de l'Eau. Son exposé s'est clôturé par la projection du film promotionnel de la Maison de l'Eau et de la Méditerranée recevant une ovation des élus et techniciens venus des quatre coins de la France.

“ Nous multiplions les actions pour renforcer et préserver la vitalité et la diversité de notre commerce local. ”



“La richesse économique provenant des professionnels qu'il s'agisse des entreprises, des artisans ou des commerçants est essentielle pour notre territoire. Au-delà de la ressource qu'ils produisent pour la collectivité, ils garantissent par leur action l'emploi, l'épanouissement et l'attractivité de notre commune.”

J'attache une très grande importance à la vitalité et à la diversité du commerce local car il participe pleinement du bien vivre au Boulou. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle en appui de la Communauté de Communes du Vallespir, nous multiplions sans cesse des actions pour faciliter leur implantation et leur développement dans nos zones d'activités économiques et en centre-ville.

L'accent est d'ailleurs mis en ce moment sur le déploiement de la fibre qui devrait à l'horizon de la fin de l'année 2020 permettre de mailler l'intégralité de la commune. Une étude est en outre conduite à destination des commerces du centre-ville. Dans le même esprit, nous mènerons dans les prochaines semaines une refonte de nos navettes urbaines et thermales afin de répondre à cette exigence vitale de mobilité vers le commerce local et une réflexion globale de notre signalétique.”

Jean-Christophe BOUSQUET, Maire-adjoint aux affaires économiques et à l'administration générale

CRÉATION DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DU VALLESPIR Vall-Up, fédérer pour entreprendre et réussir en Vallespir



Avec la création à Céret de Vall-Up, la Communauté de communes du Vallespir affirme sa volonté d'accroître son attractivité et de devenir un pôle majeur dans le département.

Sur un territoire où les acteurs témoignent une véritable volonté de collaboration, Vall-Up sera un lieu de rencontres et de co-construction, réunissant tous les acteurs pour le succès des entreprises.



Alain TORRENT, Président de la Communauté de Communes explique : “Nous avons entendu qu'il fallait une structure d'accueil pour aider les créateurs d'entreprises dans la phase d'envol de leur projet. Nous avons compris qu'il fallait associer et structurer les partenaires de l'accompagnement à la création d'entreprises au sein d'un réseau complet et efficient. Aujourd'hui nous l'avons fait !”

En effet, une vingtaine de porteurs de projets souhaitant créer des entreprises à potentiel sur le Vallespir pourra bénéficier d'un accompagnement sur mesure par un solide réseau de partenaires experts dans la création d'entreprise et le soutien d'une animatrice dédiée à leur réussite, au sein d'une structure vouée à l'émergence économique.

LES ASSOCIATIONS DU BOULOU

le cœur battant de notre “vivre ensemble”

Elles rythment et animent la vie de notre commune tout au long de l'année, faisant du Boulou une ville reconnue pour sa vitalité associative. Coup de chapeau à notre monde associatif et à ses bénévoles, hommes et femmes engagés pour un vivre ensemble harmonieux et dynamique ! Rendez-vous le 14 septembre, au Forum des Associations pour les rencontrer et pourquoi pas, les rejoindre !

culture

“ Il meurt lentement celui qui ne voyage pas, celui qui ne lit pas, celui qui n'écoute pas de musique, celui qui ne sait pas trouver grâce à ses yeux...”



... constatait le poète Pablo Neruda. Je fais bien volontiers mienne cette assertion tant la Culture sous toutes ses formes nous maintient pleinement en vie. C'est bien pour satisfaire ce besoin vital que nous nous mobilisons tous, élus et associations pour proposer une offre et une pratique culturelle de qualité.

En complément de nos équipements culturels publics comme la médiathèque, la maison de l'histoire, l'espace des arts, je tiens à saluer tout particulièrement l'investissement et le travail que mènent les associations culturelles de la commune

En mettant à disposition de nombreux locaux et en apportant son concours financier aux associations culturelles, la municipalité permet de rendre la Culture accessible au plus grand nombre. ”

Nicole RENZINI,
Maire-adjointe à la Culture



ÉCOLE DE MUSIQUE, DANSE ET DE THÉÂTRE

11 professeurs issus du conservatoire et 167 élèves. Instruments enseignés : Piano, Violon, violoncelle, flûte traversière, saxophone, chant amplifié, guitare tous styles et batterie. Depuis cette année, atelier de musique actuelle, véritable groupe de pop rock et dès la rentrée prochaine, création d'une classe d'éveil musical. Pas d'examen mais de la pratique en groupe. Répertoire au choix, classique ou moderne. Théâtre. Danses : street dance, hip hop et création d'une classe de danse classique.

Contact : Nicole RENZINI, Présidente
Tél. 06 71 94 35 93



MJC

Association reconnue d'éducation populaire. Espace intergénérationnel, ouvert à tous, à partir de 6 ans. Les missions :

- **L'enfance et la jeunesse** : à partir de 6 ans. Les mercredis jusqu'à 11 ans et pendant les vacances scolaires jusqu'à 17 ans. Programmes d'activités, sorties et séjours répondant aux besoins de chacun.
- **Les ateliers** : la MJC fait appel à des professionnels et des bénévoles qualifiés afin de proposer des ateliers adultes source d'apprentissage, de bien-être et de lien social. Yoga, informatique, couture et peut-être même du roller à la rentrée de septembre.
- **L'événementiel** : la MJC a à cœur de contribuer à la vie locale et participe tout au long de l'année aux festivités. Nouveau : création d'une boîte à livres réalisées avec les ados au printemps et prochainement installée sous le porche.

Contact : MJC - Tél. 04 68 87 70 66
Nombre d'adhérents : 200



ESCOLA DE CATALA

“L'Escola de català del Voló” et le “Comitè Sant Jordi” sont deux associations distinctes mais très proches quant à leurs objectifs : faire la promotion de la culture catalane au Boulou.

Si la langue catalane peine à être juridiquement reconnue en France, c'est la langue officielle d'Andorre, la langue co-officielle de Catalogne, des îles Baléares et du País València.



BOULOU LOISIRS ET CULTURE

Cette association, forte de plus de 100 adhérents, a fêté ses 24 ans d'existence. Son succès semble dû à sa diversité. Des randonnées sportives aux promenades paisibles, du jeu de scrabble au jeu de tarot, du théâtre au patchwork, de la lecture à l'écriture, sans oublier les sorties culturelles avec visites de villes ou de sites remarquables, chacun peut trouver une activité qui lui convienne. Horaires disponibles à l'OT, Touristes et curistes peuvent se joindre à nous le temps de leur passage au Boulou.

Contact : M^{me} Ducassy - Tél. 04.68.83.32.89
Nombre d'adhérents : 100
Contact : MJC - Tél. 04 68 87 70 66
Nombre d'adhérents : 200

L'Escola de Català propose des animations régulières : cours de langue, sardanes, atelier de chant et de conversation en catalan, théâtre en catalan, Truc (jeu de carte traditionnel). Également, des sorties culturelles, des spectacles et des repas conviviaux. Environ 140 personnes sont adhérentes à notre association.



No dubteu de contactar-nos ! Sereu els benvinguts !
Contacts : Hervé Bazia - Tél. 06 23 18 19 76
Véronique Bazia - Tél. 06 16 53 35 63

Site web : www.escoladecataladelvoloc.cat
Nombre d'adhérents : 140

sport

“ Le sport ne se limite pas à l'activité physique, c'est un lieu de sociabilisation essentiel et une école de la vie. ”



“Je me réjouis de la richesse de nos associations sportives qui permettent à tous, jeunes et adultes de s'adonner à leur activité sportive préférée. Elles le font avec professionnalisme et dévouement. Leur engagement au Boulou est d'ailleurs si fort que nombre de nos clubs obtiennent de réels résultats individuels ou collectifs. Je pense notamment ces dernières années au club cycliste avec Pasquine Vanderhouten, plusieurs fois titrée aux championnats de France, au club de judo qui regroupe de nombreuses ceintures noires en son sein ou encore aux clubs de boxe et de Gymnastique Rythmique, tous deux habitués aux podiums des compétitions nationales.

La collectivité accompagne quotidiennement cet élan en proposant des infrastructures de qualité pour leur permettre de pratiquer dans les meilleures conditions ou en subventionnant fortement les différents clubs. En 2019 c'est près de 110 000 € qui auront été versés aux seules associations sportives. ”

Georges SANZ,
Maire-adjoint aux sports,
cérémonie et à la sécurité



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Le club de GR du Boulou a réalisé une hausse de ses adhérentes. Avec l'arrivée de Morgane Parrot, venue renforcer les rangs aux côtés de Liliane Tchabda, les entraîneurs peuvent être fiers de leur travail.

En 2019, elles accèdent aux qualifications pour le Championnat de France National. Accompagnées de leurs supporters, elles ont parcouru en mai plus de 2000 km pour représenter le club Boulouencq à Brest et décrocher une honorable 15^{ème} et 17^{ème} place !

Les 10/11 ans restent en course avec une participation le 8 juin à Besançon pour le Championnat de France Fédéral. M^{me} la Présidente **Stéphanie Saint Dizier** et l'ensemble du club, remercient Madame Le Maire et ses élus pour leur soutien inconditionnel et sans faille.

Contact : M^{me} Martinez - Tél. 06 25 41 00 76
M^{me} Métivier - Tél. 06 11 01 84 96.

Nombre d'adhérents : 122

“BOULOU EN MARCHÉ” “EL VOLO ENDAVANT”

Le Boulou en Marche est un club de randonnées pédestres, affilié à la FFRP, entièrement géré par des bénévoles. **Rendez vous tous les vendredis à 13 heures, pour une rando de 4 heures maximum et 2 dimanches par mois à la journée**, repas tiré du sac. Nous accueillons les touristes et curistes, après inscription à l'Office du Tourisme.

Contact : Claudine SANTRAINE, Présidente
Tél. 04 68 88 17 68 / 06 08 55 48 50

Nombre d'adhérents : 62 adhérents dont 4 animateurs



LES FOULÉES CATALANES

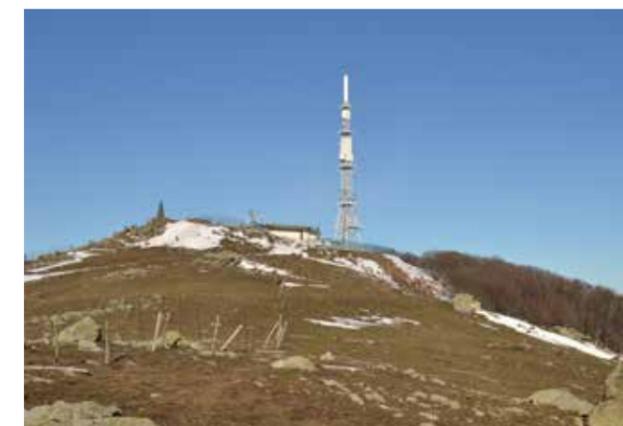
1^{ère} Trobada Transfrontalière des Albères
“La Jonquera- Le Boulou” Trail - Rando-Nature.

Les **Foulées Catalanes**, club de course à pied du Boulou, organise en partenariat avec le Centre Excursionista Jonquerenc, association sportive regroupant des marcheurs et coureurs en montagne, la 1^{ère} Trobada Transfrontalière des Albères combinant Trail – Rando et Nature, lors du week-end des 21 et 22 septembre 2019.

Le samedi sera consacré aux randonneurs sous l'égide, côté français, de l'association **Le Boulou En Marche**. Partant de part et d'autre de la frontière, tout le monde se retrouvera sur le site symbolique de Panissars au Perthus pour partager des festivités catalanes.

Le dimanche 22 sera la journée des coureurs en milieu naturel avec le Trail Transfrontalier de 35 km partant à 8H30 de La Jonquera, à l'assaut du Pic Néoulous (1.256 m), franchissant le col de l'Ouillat pour une arrivée au stade des Echards au Boulou où l'accueil se fera en musique, suivi d'un repas typique réconfortant, également ouvert au public, sur réservation. Les coureurs souhaitant courir en équipe de 2 ou 3 participants pourront s'inscrire sur le trail en relais réduisant ainsi les distances individuelles à parcourir dans les Albères à 14,5 km - 12,5 km ou 9 km.

Contact : Grégory Escolar - Tél. 06 19 26 84 54
Serge Bussièrre - Tél. 06 86 48 70 40



CLUB CYCLISTE LE BOULOU

Pratique du cyclisme sur route cyclo-cross piste VTT.

Le club propose également des sorties accompagnées pour les touristes qui veulent découvrir le département ainsi qu'aux personnes du département qui veulent faire du vélo loisir accompagné.

Nous avons une école de vélo à partir de 4 ans et une équipe féminine de 1^{ère} division nationale. Deux épreuves sont organisées sur la commune : **le Cyclo Cross**, le dernier week-end de septembre sur le parc thermal et une épreuve de masse **La Catalane Cyclo**, le premier week-end de mars.

Contact : Stéphane Roger, président
Tél. 07 82 85 46 99



sport solidarité

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS DU BOULOU :

3 publics, 3 actions

1. JEUNE PUBLIC

L'EMS est une volonté des élus de stimuler le jeune public et de l'accompagner vers une pratique physique et sportive régulière et ordonnée. C'est un tremplin pour les enfants indécis dans leur pratique et/ou curieux de découvrir d'autres sports. Cette initiation les incite par la suite à intégrer des associations locales pour pratiquer l'activité choisie.

L'EMS propose cette année aux enfants scolarisés à l'école élémentaire une initiation à un grand nombre d'activités sportives (jeux de football, jeux d'opposition, jeux de roues, jeux de rugby, jeux de "ball", jeux d'expression corporelle, jeux aquatiques, jeux de raquette...), organisée en 4 périodes de 7 semaines les mercredis matin, et clôturés par une journée pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été, de Toussaint et de Noël.



Décembre 2018

Tournoi de foot clôturant la période n°1 "Jeux de football".



Février 2019

Sortie vélo clôturant la période n°2 "Jeux de roues".

2. PUBLIC ADO



Comme l'EMS "Jeune public", l'EMS Ados est une volonté des élus de stimuler et d'accompagner les jeunes adolescents vers une pratique physique et sportive dans le cadre de la prévention de la délinquance.

Tout récemment, depuis début 2019, des activités sportives (Futsal, hockey...) sont donc proposées gratuitement aux "ados" domiciliés au Boulou le lundi soir au Complexe des Echards.

Le mercredi 17 avril, un groupe d'une dizaine d'adolescents s'est rendu à Reynes pour s'initier à un parcours acrobatique en hauteur en site naturel.



3. PUBLIC ADULTE



L'EMS propose également de la gymnastique pour adultes, le mardi à 18h, à la Salle de Sport de l'école élémentaire, ainsi que deux séances de gymnastique dites "douce" et "tonique" les lundis et jeudis matin au Complexe des Echards. Les curistes y sont les bienvenus durant leurs 3 semaines de cure.



CLUB LOISIRS ET SOLIDARITÉ

Le club "Loisirs et solidarité" a 44 ans d'existence et un effectif de 65 adhérents. La présidente et son équipe accueillent les personnes de 50 ans et plus, tous les mardis après-midi de 13h30 à 18h.

En alternance : le loto et goûter, jeux (belote, rami, scrabble, rummikub "lettres ou chiffres"), diverses sorties et voyages.

Bibliothèque de 2000 ouvrages.

Notre objectif tourne autour des thèmes principaux : convivialité et solidarité, à l'écoute de chacun, réconfort et visite auprès des personnes alitées ou hospitalisés - Distractions diverses.

N'hésitez pas à franchir le seuil de notre salle, nous vous attendons avec grand plaisir.

Contact : Danielle COURTIOL, Présidente
Tél. 04 68 83 40 34

Nombre d'adhérents : 65

BÉNÉVOLES DISTRIBUTION ALIMENTAIRE (CCAS)

Depuis Novembre 2008, le Centre d'Action Sociale (CCAS) s'est engagé dans une politique sociale auprès des personnes particulièrement en difficultés.

Grâce à une convention signée avec la Banque Alimentaire de Perpignan, une distribution de produits frais et de denrées sèches a lieu chaque lundi. C'est à travers cette aide que l'on peut répondre aux besoins vitaux et nécessaires d'une population fragilisée et en grande précarité.

En 10 ans 337 familles ont bénéficié de cette aide, ce sont chaque semaine entre 20 et 30 familles qui sont accueillies.



UNRPA

Association Ensemble et Solidaires.
Goûters, jeux, Lotos, repas avec animations, sorties.

Récemment, l'UNRPA a organisé le repas familial pour la Fête des Mères, un goûter et un Loto, avec fleurs et muscat offerts (60 participants).

Contact : M^{me} BARGUES, Présidente
Tél. 04 68 39 21 79

Nombre d'adhérents : 100

Déjà plus de 2600 cœurs conquis par la MEM !

Ouverte depuis le 1^{er} décembre 2018, la Maison de l'Eau et de la Méditerranée (MEM) a su autant par sa pertinence architecturale, sa qualité muséale que son offre tarifaire, ravir le cœur de publics néophytes professionnels et chercheurs.



“POISSON POUBELLE”, sculpture éphémère pour inviter à prendre soin des océans

Dans le cadre de la fête de l'eau 2019, la Maison de l'eau et de la Méditerranée a accueilli sur son parvis une sculpture éphémère « Poisson Poubelle », réalisée par le talentueux ferronnier d'art Gilbert Bastouil.

Natif de la commune, Gilbert Bastouil, initié dès le plus jeune âge à cet art par son père l'illustre artiste Gervais Bastouil, s'est fait un honneur de réaliser gracieusement cette sculpture, tant pour la commune que pour le message qu'elle délivre.

Inspiré du projet de Michel Legay, ancien graphiste vivant en Bretagne, cette sculpture a pour vocation de sensibiliser les parents et leurs enfants à la nécessité de prendre soin de nos océans et aux dégâts causés par la pollution.

Les promeneurs ont été invités à le remplir de toutes sortes de déchets glanés au cours de leurs déambulations. Bouteilles plastiques, papiers, etc. Une trappe dans le bas du ventre a permis de vider facilement ce poisson-poubelle.



A VOS AGENDAS !

2+
les petits débrouillards
Occitane

Cet été, (re)découvrez
les Pyrénées !

LE SCIENCE TOUR
DES PYRÉNÉES

Du 20 juillet au 11 août 2019
Animations scientifiques
gratuites et ludiques

Ouvert à toutes et tous !

SAMEDI 20 JUILLET
de 9h00 à 17h00,
le camion
des Petits Débrouillards
débarque au Boulou
(face à la MEM)
dans le cadre du Science Tour
des Pyrénées.

COMPRENDRE Vous avez dit PPRIF ?

Le territoire de la commune du BOULOU est couvert par un PPRIF ayant fait l'objet d'une révision partielle en date du 13 septembre 2013. Petite explication pour mieux comprendre ses enjeux et vos obligations.

Le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendies de forêts (PPRIF) est un document réglementaire ayant valeur de servitude d'utilité publique.

Le PPRIF relève de la compétence de l'État et s'impose aux documents d'urbanisme : Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi).

Institués par la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, les PPRIF visent à maîtriser l'interface habitat-forêt et à éviter des implantations qui peuvent être à l'origine de départs de feu difficiles à protéger en cas d'incendie.

Ils répondent aux objectifs de non aggravation de l'exposition et de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens en :

- Délimitant des zones d'exposition aux risques à l'intérieur desquelles des constructions ou des aménagements sont interdits
- Définissant des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde des constructions et aménagements existants.

Le territoire sur lequel s'applique le PPR est divisé en trois zones définies ci-après et situées sur la cartographie de zonages réglementaires : →

ZONE ROUGE

Dans laquelle le risque est fort à très fort. Les phénomènes peuvent atteindre une ampleur telle qu'au regard des conditions actuelles d'occupation de l'espace et des contraintes de lutte, la constructibilité y est interdite.

En zone Rouge la profondeur de débroussaillage obligatoire est portée à 100 mètres.

ZONE BLEUE

Dans laquelle le risque est moyen à fort, et où celui-ci peut être réduit par des parades réalisées de manière individuelle ou collective :

- Zone B1 : l'aléa feu de forêt moyen à assez fort limite les possibilités de construction et impose la mise en œuvre de mesures de protection adaptées.
- Zone B2 : aléa feu de forêt modéré impose uniquement la mise en œuvre de mesures de protection adéquates pour rendre possible de nouvelles constructions.

ZONE BLANCHE

Dans laquelle le risque est faible à très faible, pour laquelle le respect des règles existantes est suffisant pour assurer un niveau de sécurité acceptable.

RETROUVEZ LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DE CHAQUE ZONE SUR

- Le site internet de la commune
- Demande au service urbanisme de la mairie.

L'INTERVIEW



Patrick FRANCES,
Maire-Adjoint aux finances
et à l'urbanisme

Le territoire de la commune du Boulou est couvert par un PPRIF, quelles en sont les principales prescriptions ?

Le PPRIF impose des obligations à la charge des propriétaires en matière de débroussaillage et de brûlage de végétaux en fonction du zonage. Il conviendra à cet égard de rappeler que le PPRIF s'applique en complément de l'obligation légale de débroussaillage prévue par le code forestier. (L 134-15 et R 134-6 du code Forestier). Il réglemente également la constructibilité des parcelles incluses dans son périmètre.

Le PPRIF engendre-t-il des mesures incombant à la Commune du Boulou ?

Tout à fait, suite à la première révision du PPRIF en date du 13/09/2013, la Commune s'est engagée à assurer l'entretien et la pérennisation des travaux précédemment réalisés. Mais ces actions trouvent tout leur sens grâce à la collaboration des co-lotis des Chartreuses et des habitants du Boulou. Les principales prescriptions devaient être réalisées dans un délai de 5 ans à compter de la révision du PPRIF.

Plus de 5 ans après, quel est le bilan de cette politique de protection du territoire ?

Face à cet enjeu, la Commune a procédé à de nombreux travaux, à savoir des aménagements de pistes DFCI, des raquettes de retournement pour les véhicules de lutte contre l'incendie, des travaux de voirie et de clôtures, de débroussaillage et enfin des travaux d'intervention sur le réseau d'eau pluviale ou potable, une mise en place d'une convention avec une chevrrière. Force est de constater que la municipalité a respecté les engagements prescrits lors de la première révision du PPRIF.

Il se trouve que vous disposez de délégations en matière d'eau et d'assainissement, quels types de stratégies avez-vous mis en œuvre ?

Dès 2013, la collectivité s'est engagée dans la réalisation des schémas directeurs de l'eau potable et de l'assainissement. L'objectif principal était de connaître les réseaux afin de lancer une stratégie de réhabilitation des points de fuites, initier une politique de maîtrise de la ressource en eau et de maintien de l'environnement. Cette année 2019, verra, au travers de nombreux travaux de réfection des réseaux, l'aboutissement des plans d'actions des schémas. La collectivité aura dès lors assuré une meilleure gestion de l'eau, un traitement innovant : aquaneutra, la réduction des fuites ; une gestion performante des rejets dans l'environnement des effluents de la station d'épuration. Soulignons également que ces travaux étaient planifiés sur 10 ans, et qu'ils ont été réalisés en 5 ans, ce qui nous permet d'envisager l'avenir plus sereinement.

Qu'en est-il de l'avancement du projet de lotissement communal La « Rasclose » ?

Les ventes ont commencé en mars 2019 avec un franc succès. La localisation du quartier entre mer et montagne, l'orientation, les vues privilégiées Albères Canigou, et la proximité de la ville sont des points forts pour les futurs acquéreurs. A ce jour les réservations sont faites sur 35 % des parcelles disponibles. Les prix compétitifs des terrains, au regard des autres lotissements du secteur, permettent aux familles du Boulou ou futurs habitants de réaliser leur projet de construction en toute sécurité. Les équipes de la SPL accompagnent les futurs propriétaires dans leurs démarches (conseils financiers, élaboration du permis de construire, actes notariés).

Les noms des rues de ce nouveau quartier sont-ils déjà retenus ?

Effectivement, le conseil municipal a récemment délibéré à ce sujet. Dans le but de partager une culture commune de l'égalité entre les femmes et les hommes, nous avons souhaité pour ce quartier rendre hommage à des femmes de talents et de courage qui ont marqué leur siècle. C'est la raison pour laquelle nous avons attribué les noms de voirie suivants : rue Simone VEIL, rue Elsa TRIOLET, rue Marie CURIE, rue Lucie AUBRAC. ■

NOUVEAU QUARTIER de la Rasclose

2 mois après sa commercialisation
35 % des parcelles déjà réservées.



Le chantier a démarré début avril
avec le planning suivant :

- Livraison → **TRANCHE 1** - février 2020
- **TRANCHE 2** - juillet 2020
- **TRANCHE 3** - décembre 2020

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS
SPL POA au 04 68 50 67 67.



LA PRÉSERVATION DE NOTRE NATURE, une démarche volontaire d'amélioration continue



Depuis 2010, notre commune a entrepris une démarche de respect de l'environnement, appuyant fortement sur les espaces verts ainsi que sur l'embellissement en général de la commune. Ses efforts ont été récompensés en novembre 2011 par l'obtention de la première fleur et ont participé à l'obtention du label Station classée de Commune touristique en mai 2018.

Dans une telle démarche, la réduction massive de l'emploi des phytosanitaires reste une règle essentielle et s'accompagne du recours à des procédés autres que le désherbant traditionnel comme l'arrachage à la main, l'emploi de désherbeur thermique, de brosses de désherbages montées sur la balayeuse...

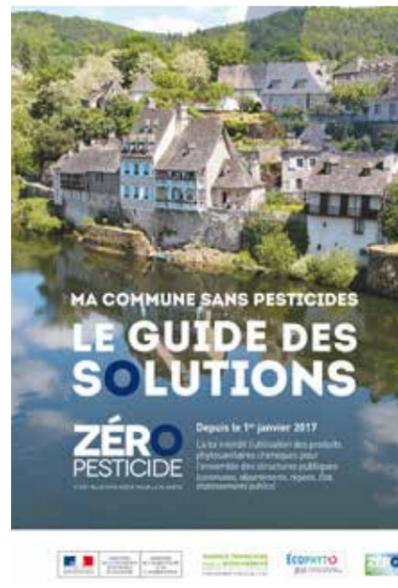
UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION APPLICABLE AUX PARTICULIERS

La loi 2014-110 du 6 février 2014, appelée loi Labbé, prévoit une interdiction d'usage et une restriction de vente de tous les produits phytosanitaires de synthèse dans les Jardins et Espaces Végétalisés et les Infrastructures (JEVI).

La première échéance de cette loi, fixait au 1^{er} janvier 2017 :

- l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse par l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.
- la fin de la vente en libre-service des produits phytosanitaires de synthèse pour les particuliers.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, c'est la vente, l'usage et la détention de ces mêmes produits qui sont interdits pour les particuliers.



LES SEULS PRODUITS DORÉNAVANT UTILISABLES PAR LES JARDINIERS AMATEURS SONT :

- 🌸 les produits de biocontrôle
- 🌸 les produits utilisés en agriculture biologique et portant la mention EAJ (Emploi Autorisé au Jardin)
- 🌸 les produits à faible risque

“Vers la reconnaissance de notre démarche Zéro Phyto...”



“Tous les habitants du Boulou connaissent mon attachement viscéral aux problématiques écologiques et à l'indispensable et vital besoin de préservation de notre planète et de sa biodiversité. C'est la raison pour laquelle, la collectivité a mis au premier rang de ses préoccupations les actions en faveur de l'environnement comme la mise en place d'un système innovant de traitement de l'eau ou plus récemment, l'ouverture de la Maison de l'Eau et de la Méditerranée. Il est temps aujourd'hui de franchir une étape supplémentaire en nous inscrivant dans une démarche ambitieuse d'élimination totale de l'ensemble des produits phytosanitaires sur notre territoire. C'est donc tout naturellement que j'ai souhaité inscrire notre action dans la charte « Objectif Zéro Phyto » en lançant notre démarche de candidature à l'obtention de ce label national lors du dernier conseil municipal du 17 juin dernier.”

Nicole VILLARD,
Maire de Le Boulou



UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE

UNE DÉMARCHE EN 5 GRANDS TEMPS

- 1 ● Délibération du conseil municipal adoptée le 17 juin 2019
- 2 ● Envoi du dossier de candidature précisant le niveau souhaité
- 3 ● Accueil du jury de contrôle de la charte
- 4 ● Signature d'un acte d'engagement
- 5 ● Communication avec des panneaux d'entrée de ville ou d'espace sans pesticides



NIVEAU TERRE SAIN

Suppression totale de l'usage de pesticides



NIVEAU 3

Abandon des pesticides (hors exceptions) sur tous les espaces publics



NIVEAU 2

Abandon des pesticides (hors exceptions) sur les voies et espaces verts



NIVEAU 1

Un plan d'action suivi vers le zéro phyto (niveau non distribué depuis 2018)



AIDE AUX LOISIRS il faut déjà penser à la rentrée scolaire !

Comme chaque année, le CCAS propose aux familles au moment de l'inscription aux associations sportives ou culturelles, une participation sous forme d'aide aux loisirs.



CONDITIONS

→ être âgé de 6 à 18 ans et bénéficier de l'Allocation de Rentrée Scolaire

- **POUR LES ENFANTS DE 6 À 18 ANS**
la participation sera de 55 € sur présentation de l'attestation de la CAF "Allocation Rentrée Scolaire".
- **POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS**
une aide de 35 € pourra être accordée en fonction du revenu fiscal de référence, sur présentation de l'avis d'impôt 2018 sur les revenus de 2017 des 2 parents.

PROCÉDURE

→ à partir du mois de septembre

- **PRÉINSCRIPTION**
aux clubs sportifs ou associations culturelles (remise du bulletin d'inscription).
- **PRÉSENTATION AU BUREAU DU CCAS**
Résidence Stabulum - 18 rue du Souvenir Français.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.
avec les documents suivants :

- le bulletin d'inscription complété par le club ou l'association, pour chacun des enfants,
- justificatifs (attestation CAF ou dernier avis d'imposition).

La solution santé mutualisée accessible à tous

Ma Commune Ma Santé

Le Boulou

Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat

Referente local Marie-José BARGALLO

Permanences 2019 : LES MERCREDIS DE SEPTEMBRE À PARTIR DU 18 ET OCTOBRE
Le matin de 9h à 12h.
Lieu : Résidence le STABULUM, 18 rue du Souvenir Français 66160 LE BOULOU

- Retour à une couverture de santé
- Tarification simple
- Libre choix d'une formule adaptée à vos besoins
- Une mutuelle ouverte à tous !

PRENDRE RENDEZ-VOUS AU CCAS AU 04 68 83 27 09

05 64 10 00 48

www.macommunemasante.org

Service conseils & information (Plus d'infos sur le site)

GRUPE "AGIR POUR LE BOULOU"

« Voici venu les beaux jours, et la nature nous révèle toute sa beauté. Nos visiteurs estivaux ne s'y trompent pas en venant pour leurs vacances. A nous aussi de profiter de cette période pour se reposer, s'amuser et aussi à penser autrement. Pour ce qui a été fait. Et qui n'est pas ce qui aurait dû être. Bonne vacances à tous sur ces bonnes paroles.

En effet, depuis l'été dernier le climat social a bien changé...L'incertitude et l'instabilité retardent de nouvelles perspectives. L'urgence est là :

Pour notre environnement qui nous montre chaque jour l'impasse vers laquelle nous allons.

Pour notre République mise à rude épreuve par la colère de certains et "l'autisme" de nos élites. Créant plus de sentiments d'injustices et d'insécurité.

Notre commune a prospéré par le travail de nos prédécesseurs en lui donnant une vocation économique, l'accès au thermalisme et enfin au tourisme, lui confère ainsi une stabilité financière. Ce capital nous devons le défendre et le faire prospérer autrement maintenant face aux nouveaux défis.

Un des points noirs conséquent est l'avenir de "La maison de l'Eau et la Méditerranée", bonne idée et bon sujet à sa conception. Aujourd'hui dans sa réalisation nous avons vu une situation défavorable à son accès et sa non visibilité. Dans son fonctionnement, nous n'avons pas de nouvelles. Quelle est sa fréquentation, la tendance des ratios et statistiques pour évaluer son démarrage ?

C'est toujours avec le même état d'esprit, dans le respect de nos valeurs que nous préparons les prochaines élections municipales. L'heure est venue. Cet été profitons d'un moment pour échanger ensemble sur vos remarques, suggestions et projets pour notre commune. Et c'est autrement plus proche de vos vies et avec l'ambition pour tous de porter notre commune vers plus de prospérité et dans une ambiance de convivialité. A très bientôt. »

Philippe CASALS
pour « Agir pour Le BOULOU ».

GRUPE "LE BOULOU, C'EST NOTRE VILLE"

« Chères Boulounencques et Chers Boulounencs,

A diverses reprises, lorsque notre groupe d'opposition n'est pas d'accord sur des points à l'ordre du jour il nous est répondu publiquement :

«... Il est toujours étonnant de constater la méconnaissance des mécanismes financiers émanant d'un groupe d'opposition municipale... (M^{me} VILLARD, Maire - Magazine d'informations municipales)

« ...sans parler de la méconnaissance technique que vous avez à ce niveau... » (M. FRANCÈS, Adjoint aux Finances - Conseil Municipal).

Il est de notre droit d'apporter une réponse à ces propos diffamatoires.

Nous ne partageons pas le même point de vue sur les orientations budgétaires proposées par la majorité. Nous sommes pour une maîtrise des dépenses rigoureuse, nous analysons les sujets sous un angle différent, et cela s'appelle la démocratie, à moins que....

Ceci étant dit, nous portons à votre connaissance trois points de notre dernier vote concernant le budget 2019 :

- Nous avons voté contre une enveloppe estimée à ce jour à 380 000 € pour l'aménagement de l'Espace des Arts, qui s'ajoutent à l'acquisition des murs pour 140 000 €.
- Nous n'avons pas voté pour une somme totale d'estimation de travaux de 1 029 507 € (hors taxes) que l'on nous demandait d'approuver sans réserve.
- Enfin, nous avons voté positivement pour les subventions attribuées aux associations culturelles, sportives, caritatives et sociales, aux associations de mémoire, d'anciens combattants, et diverses qui sont l'un des poumons actifs de la vie de notre commune.

Nous vous quittons en vous souhaitant de passer un très bel été. Bien à vous. »

Myriam GRANAT, Guy VIGNEAUX
Conseillers Municipaux

Directrice de la Publication : Nicole Villard
Crédit Photos : Mairie, Couverture : Hervé Le Ber, J. Martinez
Conception : 18Printemps
Impression : Maximage

MAIRIE DE LE BOULOU
Avenue Léon-Jean Grégory - 66160 LE BOULOU
Tél. 04 68 87 51 00
contact@mairie-leboulou.fr
www.mairie-leboulou.fr

LES GRANDS RENDEZ-VOUS été - automne 2019

7 septembre
Fête médiévale

ESPACE VERT



14 septembre
**Fête du sport et
des associations
2019**

CENTRE-VILLE



14 septembre
**Forum des
associations**

COMPLEXE DES ÉCHARDS



22 septembre
**Course
transfrontalière**

LA JONQUERA



Retrouvez toute la programmation
de la ville sur :
www.tourisme-leboulou.fr

